

Fiche n° 3

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation (une fiche par mission)

N.B : pour les missions réalisées à l'étranger, seule la fiche 3 bis doit être complétée.

Fiche de mission

→Intitulé de la mission

Chargé d'études Juridique et Géomatique de la Planification et des documents d'urbanisme

→Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaires(s) dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)

Le volontaire sera affecté(e) au sein du service « Aménagement Urbanisme Construction Logement » de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane. Il intervient plus particulièrement au sein de l'unité « Urbanisme »

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le service Aménagement Urbanisme Construction Logement comprend plus d'une cinquantaine d'agents et intervient sur les sujets en lien avec l'habitat, l'aménagement urbain, l'OIN, l'urbanisme, l'énergie et bâtiment, les constructions publiques. L'unité urbanisme regroupe les pôles planification, ADS, fiscalité de l'urbanisme et police de l'urbanisme.

Missions principales :

Apporter une lecture juridique dans le domaine de l'urbanisme

- Participation à l'émission des avis sur divers dossiers (PLU, Zones d'Aménagement, synthèse des avis internes des services)
- Participation à mise à jour de l'outil de suivi de la planification (tableau de bord SUDOCUH)
- Participation à l'élaboration des « porter à connaissances » et notes d'enjeux
- Participation à la mise en place des documents de planification par les communes (PLU)

Élaborer des cartes SIG

- Participation à mise sous format géomatique des documents de planification
- Réponses et suivi géomatique

→En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?

Cette mission vient en appui aux missions de planification de l'unité. Elle a pour but d'apporter une lecture juridique dans le domaine de l'urbanisme ainsi que d'élaborer des cartes SIG dans le cadre des missions de la planification.

Le volontaire sera ainsi amené à aborder les grandes thématiques du territoire, sujet très mobilisateur pour les services de l'État en Guyane d'aménagement. Le recours à un volontaire disposant de connaissances spécifiques de ces thématiques (aménagement du territoire, urbanisme, planification) permet en outre de développer les compétences du service.

→Décrire en quoi cette mission contribue à renforcer le lien social

En accomplissant cette mission, le volontaire contribue dans sa partie à fournir les outils pour une réflexion pertinente sur l'aménagement du territoire et la mise en place des outils de planification, et permet au service de l'élargir ses compétences.

→Lieu(x) d'intervention(s)



Commune(s) :



Département (s) :



Région(s) :GUYANE



Collectivité d'outre-mer :



France entière

→Nombre indicatif de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1

Fiche n° 3

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation (une fiche par mission)

b) Moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission

Cette partie est destinée à apprécier la capacité des organismes à assurer la prise en charge des personnes volontaires, notamment au regard des modalités d'accueil, de vie, d'exercice de leurs missions. Dans le cas d'un agrément collectif, les associations membres doivent indiquer à la fédération ou l'union les moyens humains et matériels mobilisés

→ Moyens affectés à la mission (humains et matériels)

Bureau informatique, moyens de déplacements
Formations : programmes de formation de la DEAL
Poste situé sur le site de la DEAL rue du Vieux-Port, Cayenne Guyane Française

→ Modalités de la phase de préparation à la mission

La DEAL fournira au volontaire les documents techniques ou administratifs nécessaires à la préparation de sa prise de poste.

→ Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission

Ce volontaire sera intégré dans une unité pilotée par un chef d'unité.
Pour sa prise de fonction, le volontaire pourra s'appuyer sur son encadrement qui sera assuré par le chef de service ainsi que le chef d'unité. Le suivi quotidien de ses activités sera réalisé par son chef d'unité. Après une phase d'observation et de prise en main du poste, la période de prise de fonction se conclura par la mise en place d'objectifs détaillés qui seront évalués et recadrés tous les trois mois.

Ce poste conviendrait à un jeune professionnel / débutant issu d'une formation de niveau :

Master 2 dans les domaines de l'urbanisme, aménagement du territoire ou de la géographie.

Compétences techniques	Connaissances dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et de la géographie Connaissance souhaitée dans l'utilisation de logiciels de SIG (QGIS)
Compétences transversales	Esprit initiative et d'analyse, curiosité Capacité d'adaptation et polyvalence compte tenu de la taille du service Rigueur dans le travail, méthode et sens de l'organisation Aptitudes à la communication écrite et orale
Compétences relationnelles	Aptitude pour le travail en équipe, Sens du contact, capacité d'écoute

Durée : La durée de la mission est de 12 mois renouvelable 1 fois.

Indemnité de volontariat service civique :

54.04% de l'indice brut 244 de la fonction publique + complément DOM (Guyane fixé à 822.54€)

soit un montant net de 1478.98€

Prise en charge du billet d'avion A/R

Contact :

Emilie PEYROLIS Chef de l'unité Urbanisme

mail : emilie.peyrols@developpement-durable.gouv.fr / tél. +594 (0)594 39 81 80